

Rond. 7. A cesant se 8 aoust 1663  
Sept. 1663.

Messieurs

A vous retons un petit voyage  
qui vous a esté que nous sommes fait  
l'honneur de prescrire ou ie vous enuoyent  
avec ceses de roye que s'il n'est pas  
degré se que nous avons fait par la  
lettre que messieurs les massons se sont  
faits l'honneur de nous escrire ce que  
nous n'y mes regardé bon office cest  
un effect d'une particulière bonie bon  
de nous retons messieurs mes honorables  
graces et vous supplie de la donner  
en auant leur. A que ie se parquoy  
vous s'il se que ie vous quey quey puisse  
arriver ce que quey ont esté la dite lettre  
et messieurs de beaufort qui s'y estoyde  
sont uisiblement sont vous retons dans les  
sentiments de paroitre par tout en



veritables et fidelles subieus les plus  
partout venus de s' A souche  
et aduirtes ses boities ne se doune pas  
moussieur que vous A quoy ven' l'indoy  
encores part ne fussent de personnes  
au nombre desquels sont plusieurs  
personnes de l'esme quoy ne sont pas  
du dit corps et que l'auoir pour tant  
employees et faire faire les declarations  
cette vous ares seu par moussieur de  
la rive

J'ay en encores moussieur dans la lettre  
de moussieur deise la confirmation  
de se que nous ares desra escriu au subieus  
des lettres requeues de l'auoir a rabe  
de ronneres elle auoir l'auoir auoir  
Effect de l'auoir l'auoir ruisisse et se  
fairoit quoy que se soit dans ces l'auoir  
A se que les auoir assure de nous sur le  
moussieur de l'auoir de nos moussieur  
moussieur et l'auoir persuade que l'auoir  
se r'auoir l'auoir quoy l'auoir de  
vous dire de l'auoir en se pays moussieur  
de l'auoir respectueusement  
moussieur

l'auoir moussieur  
obeissant seruiteur W. B. 28